

**CONSULTATION PUBLIQUE PREALABLE A LA REALISATION
D'UN PROJET DE MONTEE EN DEBIT VIA L'OFFRE PRM**

1. Description sommaire du projet de montée en débit

Dans le contexte de l'opération d'aménagement du territoire menée par le Département des Pyrénées-Orientales, consistant à déployer pour 190 communes un Réseau d'Initiative Publique Très Haut Débit réalisé en grande partie selon des technologies FTTx, une montée en débit via l'offre PRM est prévue pour 10 communes rurales.

Cette consultation publique concerne spécifiquement et uniquement ces 10 communes, listées ci-dessous.

2. Les sous-répartiteurs concernés par le projet de montée en débit

Clé SR	Clé NRA	Code commune du sous-répartiteur	Nom de la commune	Nombre de lignes
66019BTAB03SRP/B03	66019BTA	66039	Caramany	108
66115MTUB01SRP/B01	66115MTU	66115	Montesquieu	366
66187PAUG06SRP/G06	66187PAU	66169	Saint-Arnac	39
66125OLEB04SRP/B04	66125OLE	66193	Serdinya	49
66066ENVC01SRP/C01	66066ENV	66095	Latour de Carol	219
66126OMSB02SRP/B02	66126OMS	66099	Llauro	188
66109MOLE02SRP/E02	66109MOL	66119	Mosset	204
66125OLEB02SRP/B02	66125OLE	66123	Nyer	68
66084FOUB04SRP/B04	66084FOU	66211	Tordères	70
66166SAHA01SRP/A01	66166SAH	66085	Fuilla	177

3. Éléments de réponses attendus de la part des opérateurs

Les opérateurs sont invités à communiquer, le cas échéant, leurs intentions de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique concernant chacune des XX zones de sous-répartition listées dans le tableau « sous-répartiteurs concernés par le projet de montée en débit ». Pour cela il est demandé aux opérateurs de compléter le tableau suivant pour chaque zone de sous-répartition identifiée et concernée par leurs intentions de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique.

Zone arrière de sous-répartition concernée : 00000AAA000 (clé SR)	
Technologie envisagée pour le déploiement	
Est-ce que le déploiement concerne les clients résidentiels	
Date prévisionnelle des études	
Date prévisionnelle d'engagement des travaux effectifs	
Durée prévisionnelle des travaux	
Date de couverture complète prévisionnelle de la zone	
Coordonnées d'un contact désigné par l'opérateur	

Enfin les opérateurs sont invités à fournir le plan d'affaires ou de financement de leur projet de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique (ou tout autre élément permettant de vérifier la crédibilité de leurs intentions de déploiement).

4. Modalités de réponse

La **date limite** de réponse est fixée au **vendredi 22 juin 2018**.

A défaut d'une réponse avant cette date, il sera considéré qu'aucun projet de déploiement de réseau à Très Haut Débit en fibre optique n'est envisagé sur les zones évoquées par cette consultation.

La réponse à cette consultation doit être envoyée sous pli cacheté en portant la mention suivante « Consultation publique préalable à la réalisation d'une opération de montée en débit » par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Département des Pyrénées-Orientales
Dossier suivi par la DSI
24 quai Sadi Carnot
66906 PERPIGNAN CEDEX

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

M.Clercq ou M.Bouville – à la DSI du Département des Pyrénées-Orientales
Tél. 04.68.85.85.85